

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la commune d'Argences sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR (arrivé à 19h35), Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY (arrivée à 19h21), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI (pouvoir à Dominique DELIVET), Florence GUERIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), MM. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Sylvie SALLE), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie SALLE

Date de convocation :
07.12.2022

Date de publication :

20.12.2022

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	28
Titulaires	26
Suppléants	2
Pouvoirs	5
Votants	34
19h21 Arrivée titulaire	+1
Votants	35
19h35 Arrivée titulaire	+1
Votants	36
Quorum	20

N° 2022 / 184

Objet :

PERSONNEL

Créations de postes

Un poste est actuellement partagé entre l'office de tourisme (animateur) et otri (ambassadeur du tri). La charge de travail dans ces deux services ne permet plus de maintenir ce système. Ainsi, il convient de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe 35/35^{ème} à compter du 16 décembre 2022 pour otri, permettant la bascule du poste existant à temps plein à l'office de tourisme.

Otri emploie actuellement 4 emplois PEC (parcours emploi compétence). La Mission Locale ne disposera plus a priori de crédits pour poursuivre ces contrats aidés. Afin de parer à cette éventualité, il convient de créer 4 postes d'adjoints techniques à temps complet en accroissement temporaire d'activités afin de placer les anciens PEC provisoirement sur ces postes si nécessaire (tableau des effectifs mis à jour ci-annexé).

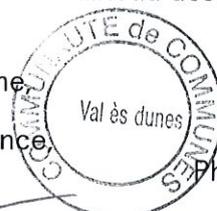
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Décide de :

- Créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe 35/35^{ème} à compter du 16 décembre 2022 ;
- Créer 4 postes d'adjoints techniques à temps complet en accroissement temporaire d'activités à compter du 16 décembre 2022 ;
- Modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Sylvie SALLÉ



Le Président,
Philippe PESQUEREL

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 014-200065589-20221215-2022_184-DE